

# 國立中央大學八十六學年度碩士班研究生入學試題卷

所別： 財務管理研究所 丙、丁組 科目：

法語

共 2 頁 第 / 頁

I. Traduisez en chinois les deux textes suivants : 40 %

- A. Un lion et un lapin pénètrent ensemble dans un restaurant.
- Que désirez-vous ? s'enquiert le garçon.
  - Eh bien, dit le lapin, pour moi ce sera une belle salade et une carotte.
  - Parfait. Et pour vous ? demande le serveur en se tournant vers le lion.
  - Mon camarade ne prendra rien, intervient le lapin.
  - Pourquoi, s'étonne le garçon, il n'a donc pas faim ?
  - Vous croyez que s'il avait faim, ricane le lapin, je serais encore là ?

- B. Dans une boutique des Quais, un promeneur est en extase devant une cage où sont enfermés deux oiseaux. L'un, magnifique de plumage, siffle merveilleusement, tandis que le second, terne et pelé, se tient timidement dans un coin.
- Combien ce bel oiseau chanteur ? demande le monsieur.
  - Je vends les deux ensemble, fait le marchand : 2500 F.
  - Mais, s'écrie le client, c'est uniquement le chanteur qui m'intéresse. Vous ne pouvez pas me le vendre seul ?
  - Impossible, Monsieur, dit le marchand. L'autre, là, dans le coin, c'est le compositeur.

II. Résumez (en chinois) les deux textes suivants : 60 %

Les vacances..... on en rêve longtemps avant, on s'y prépare tout au long de l'année et sitôt rentré, plus ou moins bronzé, selon le lieu et la durée du séjour, suivant le climat, on envie ceux qui partent pour ce mois d'été qui paraît toujours devoir être long avant le départ et qui paraît si court sitôt vécu.

Les vacances, c'est pour chacun d'abord le fait de ne pas aller au travail, mais c'est surtout et de plus en plus quitter son chez soi, son domicile principal pour aller ailleurs, plus ou moins loin, un nombre de jours plus ou moins grand. Pour la statistique, il n'y a " vacances " qu'au-delà de quatre jours consécutifs-- ou plutôt quatre nuits-- " *passés hors du domicile principal, pour des raisons autres que le travail, l'étude ou la santé* ". En suivant cette définition plus de 31 millions de Français en 1984 ( dernières statistiques connues ) sont partis ( soit 57,3 % de la population ) prenant 921 millions de jours de vacances, dont quatre sur cinq en France ( 759 millions ) .

La grande transhumance estivale vide ainsi les régions au nord de la Loire ( et essentiellement l'Ile-de-France qui représente plus de 40 % des départs ) pour remplir les régions supposées ensoleillées, au bord de la mer ou en montagne.

Logiquement, ce sont les habitants des zones les plus urbanisées ( villes de plus de 100 000 habitants ) qui se déplacent le plus pendant les vacances: dans les communes rurales, seuls 39 % des habitants voyagent, contre 83,5 % des Parisiens. S'en étonnera-t-on ?

Ce sont les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ( 88 % d'entre eux ) qui partent le plus en vacances, le plus longtemps ( 37 jours par an contre 25 jours chez les ouvriers ), et ce sont aussi les plus riches ( à partir de 120 000 F de revenu annuel ) qui partent le plus ( 81 % d'entre eux ) et le plus longtemps.

La destination préférée des Français pour leurs vacances d'été reste la mer ( 42,4 % des journées de vacances ), qui, en vingt ans, a largement supplanté la campagne ( 25,2 % ) : en 1964, ces chiffres étaient respectivement 33,9 % pour la mer et 35,2 % pour la campagne. Celle-ci a en outre perdu du terrain en faveur de la montagne dont la fréquentation, en deux décennies, est passée de 13,9 % à 25,2 %. Un double phénomène qui s'explique sûrement en partie par un exode rural lointain et la perte de contact avec les racines familiales, mais aussi par le choix d'un autre mode de vie.

J. D.  
Le Monde 26-4-1986

參考用

注意：背面有試題

# 國立中央大學八十六學年度碩士班研究生入學試題卷

所別: 財務管理研究所 丙、丁組 科目: 法語 共 2 頁 第 2 頁

## Un "impôt" écologique pour tous

par Jean-Claude Arbona

La France a enfin son Plan vert, son plan national pour l'environnement. Du moins ce plan existe-t-il sur le papier à titre préparatoire. Il revient au gouvernement et au Parlement de l'adopter et de le faire appliquer pour que soit concrètement amélioré le cadre de vie quotidien des Français.

Au mieux, ce Plan vert commencera à entrer en vigueur l'année suivante, avec plein effet en l'an 2000. Au mieux ! Car une politique d'environnement forte ne comble pas d'aise tout le monde.

D'abord elle a un coût financier réel. Pour protéger vaille que vaille notre environnement aujourd'hui, nous dépensons globalement 100 milliards de francs par an. Il faudra, selon le plan, en dépenser 150 milliards en 1995 et 200 en l'an 2000. La facture écologique aura doublé!

Et tout le monde devra mettre la main à la poche. L'Etat, les collectivités locales, les entreprises avec, par exemple, des taxes alourdies en matière de pollution atmosphérique ou des taxes de nuisances phoniques pour les compagnies aériennes. Mais aussi les citoyens. Nous devons payer plus cher l'eau ou les voitures sans pollution, payer une taxe sur les ordures ménagères, etc. Et tout pollueur sera payeur !

Une telle politique de l'environnement, qui ne relève plus d'une simple "bricolage écologique" dans un coin de secrétariat d'Etat, contrarie des habitudes et des institutions. Il n'est qu'à entendre les hauts cris soulevés récemment par les admonestations, pourtant timides, de Brice Lalonde à l'égard des pollutions agricoles par les nitrates ou domestiques par les phosphates ! On imagine les alarmes à venir, voire les blocages, des industriels, des constructeurs d'autoroutes, des militaires (et leurs camps) ou des nucléocrates !

Mais la France a besoin d'un tel Plan vert. La qualité de notre environnement est jugée "limite" dans le domaine de l'eau. Nous sommes médiocres dans la gestion des déchets domestiques ou industriels, sans parler de ceux nucléaires. Notre air est menacé par l'actuelle relance du trafic routier et sa pollution (un point de croissance économique entraîne deux à trois points d'augmentation du trafic routier). Quant à nos paysages, ils sont laissés à l'abandon.

Il y a nécessité et urgence d'une politique de redressement écologique. Il en va de notre mieux-vivre. Et celui de nos enfants.

Il convient de modifier notre démarche collective vis-à-vis de l'environnement. Réparer les dégâts causés à l'écologie, certes, oui ! Mais mieux encore, il nous faut apprendre à les éviter en prenant en compte l'environnement dans le développement économique.

La protection de l'environnement a sa place dans l'éducation d'un peuple.

*La Nouvelle République du Centre- Ouest*  
16 juin 1990